

DÉLIBÉRATION N°2021-22_122
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 5 juillet 2022

4- Affaires financières

Point 4.4 – Propositions d'admissions en non-valeurs

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 1
Quorum : 18	
Membres présents : 17	Suffrages exprimés : 25
Membres représentés : 9	Pour : 25
Total : 26	Contre : 0

VU l'article L712-3 du code de l'éducation ;

VU l'article 193 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'article R719-89 du code de l'éducation ;

VU les statuts de l'UFC modifiés et adoptés en CA le 31 mai 2022 ;

VU l'avis de l'agent comptable ;

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les propositions d'admissions en non-valeurs, annexées.



Besançon, le 13 juillet 2022.

Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Thierry CAMUS", is written over a horizontal line.

Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 4.4 « Admission en non-valeurs des créances irrécouvrables »

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté



ADMISSION EN NON-VALEUR DES CREANCES IRRECOUVRABLES
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 JUILLET 2022

LIBELLÉS DES TITRES	UB	DÉBITEURS	Montant dû TTC	Montant encaissé ou annulé	Reste dû TTC	dont TVA	MOTIFS DE NON RECOUVREMENT
					- €	- €	
					- €	- €	
OUVRAGES BU							
TR.2021-923-3311	923	A	19,40 €	- €	19,40 €	- €	Poursuites infructueuses
TR.2021-923-1840	923	B	62,00 €	- €	62,00 €	- €	Poursuites infructueuses
TR.2021-923-3494	923	C	64,30 €	- €	64,30 €	- €	Poursuites infructueuses
TR.2021-923-1845	923	D	145,50 €	107,20 €	38,30 €	- €	Poursuites infructueuses
DROITS D'INSCRIPTION					- €		
DI 2021-2022	902	E	729,00 €	324,00 €	405,00 €		Poursuites infructueuses
	903	E	486,00 €	243,00 €	243,00 €		Poursuites infructueuses
	918	E	243,00 €	81,00 €	162,00 €		Poursuites infructueuses
TOTAUX			1 749,20 €	755,20	994,00 €	0,00	

L'agent comptable

Miguel ORTIZ